

Envoyé en préfecture le 28/09/2022

Reçu en préfecture le 28/09/2022

Affiché le

ID : 018-200091270-20220927-2022_031-DE

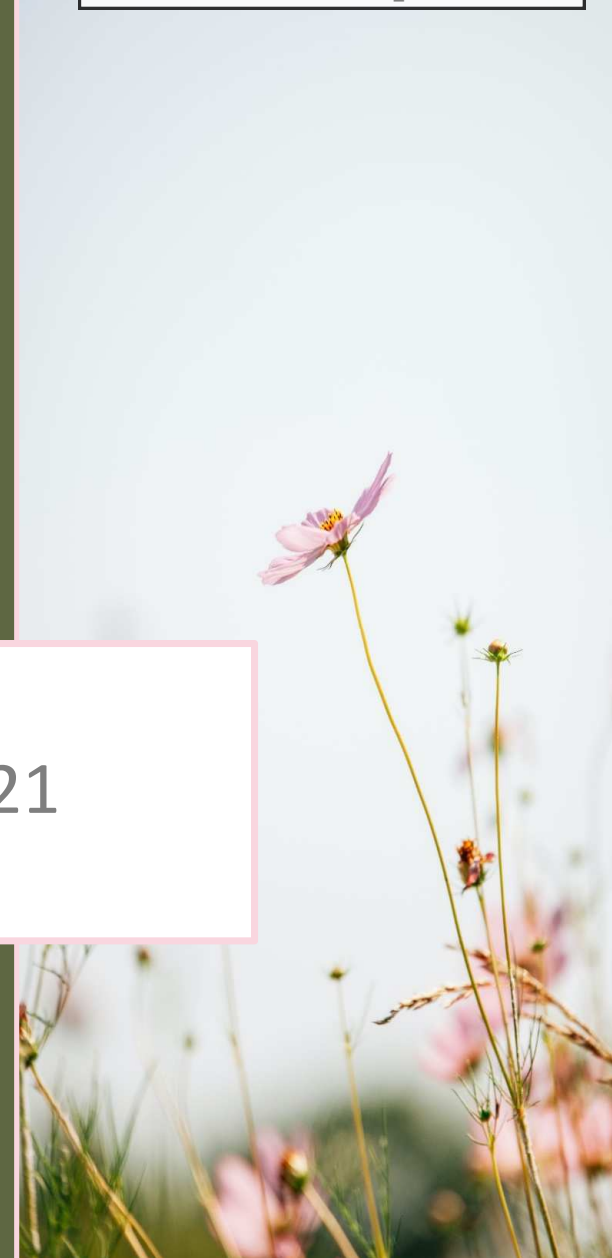


SMEACL
CHATEAUNEUF SUR CHER - LAPAN

Rapport sur le Prix et la Qualité du Service de l'assainissement non collectif (SPANC)

Exercice 2021

*Comité syndical du 27 septembre 2022 – Salle polyvalente de
Senneçay (18340)*



RPQS 2021 SPANC

Rapport annuel relatif au prix et à la qualité du service public de l'assainissement collectif pour l'exercice présenté conformément à l'article L2224 - 5 du code général des collectivités territoriales et au décret du 2 mai 2007. Les informations soulignées sont obligatoires au titre du décret.

Tout renseignement concernant la réglementation en vigueur, la définition et le calcul des différents indicateurs peut être obtenu sur le site www.services.eaufrance.fr

Comité syndical
du 27 /09/ 2022

RPQS 2021

1. Présentation du territoire desservi

Le service est géré au niveau intercommunal

- Nom de la collectivité : Syndicat Mixte Eau et Assainissement non collectif de Châteauneuf sur Cher – Lapan
- Caractéristiques : Syndicat mixte fermé à la carte
- Compétences liées au service : Contrôles des installations d'assainissement non collectif
- Pas de commission consultative des services publics locaux (CCSPL)

Le territoire desservi :

- Chalivoy-Milon, Chezal-Benoît, Chârost, Contres, Osmary, Raymond, Saint-Ambroix, Saint-Denis-de-Palin, Saint-Germain-des-Bois et Senneçay.
- Communauté de communes ARNON BOISCHAUT CHER : Chambon, Chavannes, Châteauneuf-sur-Cher, Corquoy (fusion avec Sainte-Lunaise), Crézançay-sur-Cher, La Celle-Condé, Lapan, Levet, Lignièrès, Montlouis, Saint-Baudel, Saint-Loup-des-Chaumes, Saint-Symphorien, Serruelles, Uzay-le-Venon, Vallenay, Venesmes, Villecelin.

2. Mode de gestion du service

Le service est exploité « en régie par entreprise privée »

- Marché public de prestations de services
- Nom du titulaire du contrat : VEOLIA
- Date de notification du contrat au titulaire: 21/07/2020
- Date de fin de contrat initial : 21/07/2021
- Le marché est reconductible 1 fois sans que sa durée maximale ne puisse excéder 2 ans

Nature exacte de la mission du prestataire :

→ Contrôles des installations d'assainissement non collectif

Comité syndical
du 27/09/2022

RPQS 2021



3. Estimation de la population desservie

Est ici considérée comme un habitant desservi toute personne – y compris les résidents saisonniers – qui n'est pas desservie par un réseau d'assainissement collectif.

Le service public d'assainissement non collectif dessert 7 470 logements, pour un nombre total d'habitants résidents sur le territoire du service de 12 558.

Le taux de couverture de l'assainissement non collectif (population desservie rapportée à la population totale du territoire couvert par le service) est de 59,48 % au 31/12/2021.

4. Indice de mise en œuvre de l'ANC

		2020	2021
20	Délimitation des zones d'assainissement par une délibération	Oui	<u>Oui</u>
20	Application d'un règlement du service approuvé par une délibération	Oui	<u>Oui</u>
30	Vérification de la conception et de l'exécution de toute installation réalisée ou réhabilitée depuis moins de 8 ans	Oui	<u>Oui</u>
30	Diagnostic de bon fonctionnement et d'entretien de toutes les autres installations	Oui	<u>Oui</u>
10	Le service assure à la demande du propriétaire l'entretien des installations	Non	<u>Non</u>
20	Le service assure sur demande du propriétaire la réalisation et la réhabilitation des installations	Non	<u>Non</u>
10	Le service assure le traitement des matières de vidange	Non	<u>Non</u>

→ L'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif du service pour l'année 2021 est de 100/140

5. Tarifs des prestations du service

	applicables au 01/01/2021 (<u>fixés par délibération n°2016 10</u>)	au 01/01/2022
Installations « neuves »	150 € étude de conception avec étude de sol 80 € étude de conception sans étude de sol 55 € contrôle de conception si changement de filière 100 € contrôle de la bonne exécution des travaux 95 € contre-visite	idem
Installations « existantes »	110 € contrôle périodique (tous les 8 ans) 240 € Diagnostic dans le cadre de la vente	idem

6. Données financières du service

Montant des recettes issus de la facturations ANC (compte 7062)

	Montant	Nb prestations
Contrôle périodique de bon fonctionnement	27 940 €	254
Diagnostic dans le cadre de la vente	22 560 €	94
Contrôle de conception avec étude de sol – 1 ^{er} projet	4 050 €	27
Contrôle de conception sans étude de sol – 1 ^{er} projet	2 080 €	26
Contrôle de conception – 2 nd projet	385 €	7
Contrôle de la bonne exécution	4 400 €	44
Contre- visite	190 €	2
	61 605 €	454

Comité syndical
du 27 /09/ 2022

RPQS 2021

7. Indicateurs de performance

TAUX DE CONFORMITE DES DISPOSITIFS D'ASSAINISSEMENT NON COLLECTIF

Cet indicateur a vocation à évaluer la protection du milieu naturel découlant de la maîtrise des pollutions domestiques. Pour ce faire, il mesure le niveau de conformité de l'ensemble des installations d'assainissement non collectif sur le périmètre du service, en établissant un ratio entre :

- d'une part le nombre d'installations contrôlées jugées conformes ou ayant fait l'objet d'une mise en conformité connue et validée par le service depuis la création du service jusqu'au 31/12/N,
- d'autre part le nombre total d'installations contrôlées depuis la création du service jusqu'au 31/12/N.

→ Attention : cet indice ne doit être calculé que si l'indice de mise en œuvre de l'assainissement non collectif est au moins égal à 100.

7bis. Indicateurs de performance

	EXERCICE 2021
Nb installations MISE EN CONFORMITE depuis la création du service	480
Nb installations contrôlées depuis la création du service *	2 510 *
Autres installations contrôlées ne présentant pas de danger pour la santé des personnes ou des risques avérés de pollution de l'environnement	175
Taux de conformité en %	26,1

* Ce nombre correspond à la totalité des installations contrôlées dans le cadre de l'étude initiale de diagnostic réalisée entre 2008 et 2014. Les campagnes de contrôles périodiques de bon fonctionnement sont en cours. Sur les 254 installations contrôlées en 2021, 79 installations nécessitent des travaux de mise en conformité (254-175).

8. Mise en conformité des ouvrages en 2021

Au total 53 projets ont fait l'objet d'un contrôle visant la mise en conformité, 10 dans le cadre d'une demande de permis de construire et 43 dans le cadre d'une réhabilitation de l'existant (en 2021 = 25 installations réalisées en totalité). A noter, la persistance de la mise en place de filières compactes ou micro-stations qui sont à l'origine des systèmes dérogatoires.

TYPE DE FILIERES :

Tranchées d'épandage à faible profondeur	0
Lit d'épandage	0
Lit filtrant non drainé à flux vertical	14
Lit filtrant drainé à flux vertical	6
Lit filtrant drainé à flux horizontal	0
Tertre d'infiltration	0
Filière compacte ou micro-station	31
Filière plantée	2

Envoyé en préfecture le 28/09/2022

Reçu en préfecture le 28/09/2022

Affiché le

ID : 018-200091270-20220927-2022_031-DE



SMEACL
CHATEAUNEUF SUR CHER - LAPAN

**Merci pour votre attention
et à votre disposition pour répondre
à toutes vos questions**

RPQS ANC 2021

*Comité syndical du 27 septembre 2022 – Salle polyvalente de
Senneçay (18340)*

